



RIZICULTURE

Fiche filière

“ **À retenir**
5^e producteur de l'UE
97 % du riz français est
en IGP Riz de
Camargue ”

ORGANISATION

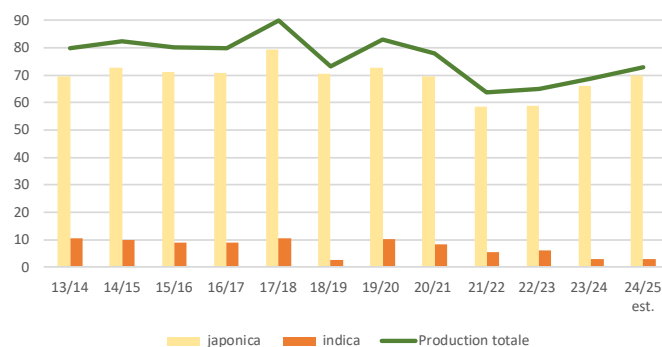
Une association interprofessionnelle (non reconnue), le **Syndicat des Riziculteurs Français et Filière (SRFF)** représente la filière et assure le rôle d'ODG de l'Indication Géographique Protégée « Riz de Camargue ». La filière dispose d'un centre technique dédié, le **Centre Français du Riz (CFR)** adossé à ARVALIS, l'Institut du Végétal.

- **Nombre d'exploitations : 160**
- **Collecteurs : 5 dont 3 transformateurs (riziers)**

PRODUCTION

- La zone de culture rizicole en France métropolitaine se localise principalement en Camargue, une petite zone de production à l'échelle mondiale, située dans un parc naturel régional. En 2024/25, elle recouvre plus de 13 000 ha en production, surface en recul important par rapport aux années 2000 (29 000 ha en 2004) mais en augmentation depuis 2022, année où les surfaces étaient tombées à 11 500 ha. Le riz constitue, d'un point de vue agronomique, une bonne tête d'assolement permettant le maintien d'une agriculture en Camargue, aux conditions pédoclimatiques très particulières liées à la salinité des sols. Le terroir est propice aux variétés de type japonica, variétés à grains plus courts que le type indica.
- Depuis 2000, les riz de Camargue bénéficient d'une indication géographique protégée (IGP) revendiquée, en 2024/25, sur 97 % des surfaces cultivées. Les surfaces en agriculture biologique représentent près de 30 % du potentiel de production.
- Les rendements (autour de 55 q/ha de riz paddy, riz brut avant toute transformation) sont globalement plus faibles que dans les autres bassins européens de production (Italie, Espagne...), compte tenu des difficultés techniques pour enrayer les adventices.
- Production moyenne des 3 dernières campagnes : 69 000 t de riz paddy soit environ 38 000 t de riz blanchi.

Production et collecte en milliers de tonnes de paddy



Sources : SSP / FranceAgriMer

TRANSFORMATION / CONSOMMATION

- Le riz brut, stade producteur, est d'abord collecté par des organismes stockeurs déclarés, puis transformé dans les rizeries en riz décortiqué (soit riz complet ou « cargo »), puis éventuellement blanchi, voire étuvé. En 2024, la production de riz blanchi s'élève à 39 600 t, soit 10 % environ de la consommation nationale répartie entre les ménages, la restauration hors domicile et l'Industrie.
- En France, 4,5 kg en moyenne de riz blanc sont consommés par personne chaque année.



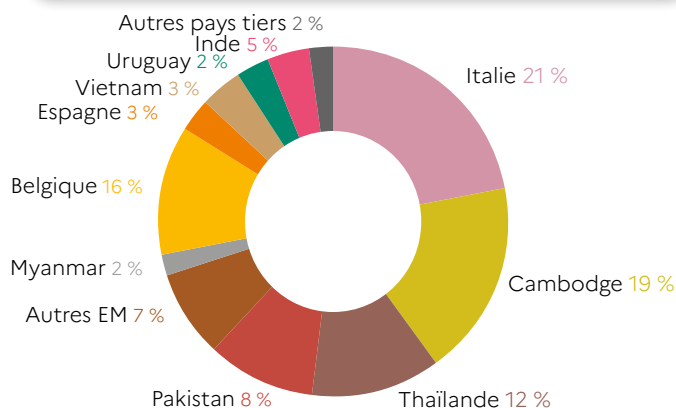
Importations :

Afin de répondre à son besoin de consommation, la France importe chaque année des quantités importantes, en moyenne 540 000 t/an de riz équivalent blanchi et plus de 570 000 t en 2024.

Les origines se répartissent entre pays tiers et Union européenne :

- Parmi les pays tiers, Cambodge, Thaïlande et Pakistan pèsent pour près de 40 % des achats en 2024 ;
- Dans l'Union européenne, l'Italie et la Belgique (pays qui pratique le négoce) sont les principaux fournisseurs.

Parts des fournisseurs de riz de la France en 2024

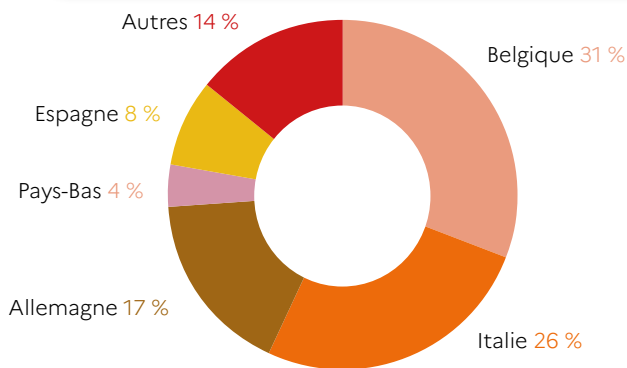


Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

Exportations :

En 2024, la France a exporté 41 000 t de riz (équivalent blanchi), ce qui correspond à la moyenne des expéditions des 5 dernières années. Plus de la moitié était destinée à la Belgique et à l'Italie.

Destinataires des riz français en 2024



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor